EGLISE DU CHRISTIANISME CELESTE

Le 7 décembre 2014

SAINT SIEGE PORTO-NOVO

COMITE AD'HOC

DECISION PASTORALE:

N°179/14/ECC/SS/CMS/SG/SA

Franck K. TUTUAKU

Gilbert MAHOUNA

Jean-François VENTURA

Daniel AHOUDJI

Mathilde **SOBIA**

Conte-rendu de réunion n° 3

Le 29 novembre 2014 s'est tenue, sur la paroisse-mère, Aubervilliers-France la troisième réunion du comité Ad 'hoc.

Tous les membres étaient présents

Avaient répondu à notre invitation les informaticiens suivant :

Jean-Luc Degnidé : Chef d'entreprise de Société d'Informatiques

Edem Tutuaku: Ingénieur informaticien en développement nouvelles technologies

Hervé Tutuaku: Elève ingénieur informaticien en 3^e année développement web

L'ordre du jour était le suivant:

- 1 Projet de création d'un Blog (Outil informatique de publication des divers ateliers de travail et de consultation dans un large esprit de concertation)
- 2 Réflexion pour la création d'une radio via le Blog (Podcast) et d'une Télévision Web
- 3 Mise en place d'un groupe de réflexion sur la création du site internet du projet de développement socioco taire. (Désignation des membres parmi les informaticiens présents à la réunion)

mmunau-

4 - Divers

La réunion a commencé à 16h15

A – Débat sur des points de l'ordre du jour

Après la relecture de l'ordre du jour et après avoir exposé aux techniciens présents la mission qui nous a été confiée par le Saint Siège de Porto-novo d'une part, et d'autre part de ce que le Comité Ad'hoc attend d'eux, les informaticiens ont souhaité obtenir une note de cadrage qui précise les grands points de leur future mission.

Le Comité Ad'hoc n'ayant pas de compétences dans le domaine informatique, a demandé aux informaticiens de s'associer en qualité de collaborateurs pour ensemble élaborer une charte de travail qui permet à tous d'évoluer dans la

construction du projet.

Après ces mises au point, les reflexions sont alors orientés et déclinés en trois grands axes de questionnements qui redéfinissent alors les trois premiers points de l'ordre du jours:

- a) Quelle infrastructure pour gérer la création du blog ? Les ressources humaines en matière de recueil d'informations, de prospection et d'enrichissement de contenus
- b) Quelles sont les charges financières qu'engendre le projet du blog et comment trouver ces financements ?

Developpement du point a):

Les informaticiens orientés le débat vers une arborescence en trois grandes rubriques : Espace Echanges Débats et Enrichissement des informations ; Espace Administrateurs : validation et consolidations de contenus

a1 — **Espace public, sujet aux débats**: Pour travailler sur les ressources humaines en matière de recueil d'informations, d'enrichissement et de gestion de contenus; il a été convenu la mise en place d'un groupe d'administrateurs dont les compétenses permettent de définir les contours d'un cadre juridique dans lequel doivent être clairement identifiés les Auteurs, les Compositeurs et les rédacteurs invités aux échanges et débats ouverts à tous ceux qui souhaitent apporter leur contributions au projet dans les divers domaines déclinés sur la feuille de route du projet : Débats social; Débats Scénique musical, théâtral, culturel; Débats Médias, ; Débats juridiques...

Dans un soucis de vérification de l'authenticité des diverses sources d'informations, il sera mis en place un système de gestion avec abonnements et comptes utilisateurs ; un ou plusieurs modérateurs seront nommés pour le filtrage des contenus en amont et en aval.

Les divers thèmes des débats sont verséés à chaque étape par les membres du Comité Ad'hoc suivant la feuille de route

- **a**₂ **Espace public pour consultation uniquement :** cette rubrique n'ouvre pas droit aux débats. Dans cet espace sont bouclés les grandes lignes et les textes fondateurs du projet de développement socioéconomique.
- **a**₃ Espace Administrateurs : Validation et Consolidations : L'accès à ces données sera reservé uniquement à une équipe bien définie dans une chaîne d'hierarchie d'administrateurs pour la gestion des abonnements, des bases de données et des comptes utilisateurs.

Développement du point b):

- **b**₁ **Coût du projet de création du blog**: Les charges financières et les moyens de financements: le Comité Ad'hoc a indiqué qu'il n'a pas une idée précise de ce que peut coûter la conception et la réalisation d'un tel projet. Il a donc été demandé au informaticiens de nous soumettre une estimation de devis à la prochaine réunion
- **b**₂ **Moyens de financement :** Nous ne disposons pour l'instant d'aucun moyen de financements. Pour démarrer le projet inforatique, nous nous proposons dans un premier temps de travailler avec nos propres moyens et demander du bénévolat aux informaticiens. Dans une autre démarche, nous rencontrerons des techniciens en marketing action commerciale et en communication pour nous aider à trouver des voies et moyens possibles de financements.

B – **Divers**

Les divers étaient essentiellement consacrés à l'enrichissement en ressources humaines de compétences infomatiques. Jean-Luc DEGNIDE nous a promis proposer à un ingénieur développeur Tognon Guidi et sa Sœur Ariane (étudiante) à se joindre à nous.

Fin de la réunion 17h45mn

La prochaine réunion avec les informaticiens est fixée au 20 décembre 2014 à 16h00 à la paroisse-mère Aubervilliers-France Franck K . TUTUAKU